



### ASSAINISSEMENT URBAIN

# Faire beaucoup avec peu

Nouvellement nommé ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier Juste Désiré Mondelé, a fait la ronde des structures dédiées à cette mission, une occasion pour lui de s'enquérir de l'état du matériel dont elles disposent et des conditions de travail des agents. Face à la problématique des routes, cette visite a été l'occasion de faire comprendre aux agents qu'il faut faire beaucoup avec peu.

Page 3

Juste Désiré Mondelé après la visite de la direction générale du fonds routier



### TRANSPORT AÉRIEN

## Corsair confirme l'ouverture de la destination Congo



Après plusieurs mois de tergiversation autour de l'entrée du Congo dans le capital de Corsair, la compagnie aérienne française de longs courriers a annoncé l'ouverture, à la fin du premier semestre de cette année, de la destination Braz-

zaville. L'ouverture de la ligne Paris-Brazzaville s'inscrit dans le cadre de sa stratégie sur des nouvelles destinations dont l'Afrique pour une meilleure rentabilité et optimisation de son réseau. « Corsair évalue en permanence ses destinations en fonction de leur performance économique et des opportunités offertes par le marché », indique un communiqué de la compagnie sans en préciser les fréquences des vols ni les prix des billets. Page 3

### ARTISANAT MINIER

## Des équipements de travail pour les casseuses de pierres

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a offert, grâce à un financement de l'Union européenne, du matériel et des équipements à 400 artisans dont 200 femmes qui œuvrent dans le travail de la pierre à Kombé, dans le 8e arrondissement de Brazzaville. D'un montant de 56 mille dollars, la remise de lot de divers équipements de travail aux artisans marque, selon la représentante du Pnud, Adama-Dian



Adama-Dian Barry remettant les clés à une bénéficiaire

Barry, une étape importante dans l'engagement collectif des parties prenantes en faveur de la formalisation des acteurs de ce secteur, en particulier les femmes, pour leur autonomisation et l'amélioration de leur condition de travail au regard de la rudesse de ce métier pratiqué en majorité par les hommes. Page 16

### FOOTBALL

## Disqualifié du Chan, le Congo écope d'une amende

Le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a prononcé, le 20 janvier, la disqualification du Congo au Championnat d'Afrique des nations (Chan) au motif que la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a enfreint l'article 39 alinéa 1 des règlements de cette compétition pour n'avoir pas présenté les licences nationales en cours de validité lors des éliminatoires contre la Guinée Equatoriale. Outre l'élimination des Diables rouges, la CAF condamne la Fécofoot à payer, dans les 60 jours suivant la notification de cette décision, une amende d'un montant de 10 000 dollars.

### Éditorial

#### Paix sociale

Page 2



## ÉDITORIAL

## Paix sociale

À travers la session du Comité national du dialogue social, ouverte le 20 janvier à Brazzaville, le gouvernement et les partenaires sociaux affichent leur volonté à travailler de concert, en privilégiant la négociation dans la recherche des solutions aux problèmes d'intérêt général qui touchent le monde du travail.

Pour sauvegarder la paix sociale, au terme de cette rencontre qui se tient deux ans après la précédente, les deux parties devront harmoniser leurs vues sur la question des taxes telles que prévues par les lois de finances 2024 et 2025 sur la gestion administrative et sécuritaire des établissements scolaires, où les actes de banditisme perturbent dangereusement la quiétude mais également l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle et sur bien d'autres sujets.

Le succès des résolutions qui en découleront dépendra de la capacité des pouvoirs publics et des partenaires à honorer leurs engagements. Pour sa part, le Premier ministre, chef du gouvernement, a rassuré sur le fait que l'Etat s'efforcera, dans un contexte difficile en ce début d'année, à apurer les dettes dues aux employés des administrations et aux entreprises publiques et privées.

L'opinion espère que tout sera mis en œuvre afin que l'année 2025 ne connaisse pas de grèves à répétition et divers remous sociaux comme ce fut le cas l'an passé. L'efficacité devra être au rendez-vous pour que le contexte économique annonce des perspectives prometteuses, contribuant par là même efficacement à consolider la paix sociale.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## La présidentielle 2026, un défi majeur pour le PCT

A treize mois de l'élection présidentielle de 2026, le Parti congolais du travail (PCT) renforce déjà ses stratégies électorales pour espérer affronter la bataille avec sérénité. Le 20 janvier à Brazzaville, lors des échanges de vœux de Nouvel An avec la base, le secrétaire général du parti, Pierre Moussa, a fixé le cap et rappelé aux cadres, membres et sympathisants que 2025 va être une année charnière pour atteindre cet objectif.



Pierre Moussa s'adressant aux membres et sympathisants du PCT/Vox TV

S'adressant à la foule de cadres et membres du parti réunis au siège social, le secrétaire général du PCT et président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, a fixé les objectifs à atteindre à court et moyen terme, dans la perspective de 2026.

Dans cette vision, le défi majeur porte essentiellement sur les stratégies plus efficaces que le PCT doit bâtir pour affronter avec optimisme l'élection du président de la République qui profile déjà. Scrutin capital pour lequel ce parti doit mouiller à nouveau le maillot pour conserver sa victoire comme aux élec-

tions précédentes.

C'est en raison des ambitions qu'il nourrit pour le PCT que Pierre Moussa a rappelé à ses partisans que « 2025 sera une année décisive ».

« Nous rendons hommage au PCT, cet instrument politique qui rassemble les Congolais depuis 55 ans. Aujourd'hui, il incarne l'engagement d'un Congo uni et prospère. 2025 sera pour nous et pour le parti une année charnière aux grands enjeux et placée sous le signe de l'unité », a indiqué le secrétaire général du PCT.

Cet engagement, a affirmé le secrétaire à l'administration, Hyacinthe Ongotto, s'inscrit dans le cadre des actions amorcées depuis bien des années et qui se sont poursuivies en 2024. Celles-ci ont porté, entre autres, sur le complètement des organes démembrés, la structuration des unions catégorielles, le suivi de l'action politique, le soutien de l'action du président de la République, le suivi et l'encadrement des élus ainsi que l'organisation des campagnes d'adhésion. Pour mieux garantir cette victoire, Pierre Moussa a exhorté les membres et sympathisants du PCT à l'unité, à la discipline et à plus de dévouement au parti.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

## Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## ASSAINISSEMENT ET ENTRETIEN ROUTIER

## Juste Désiré Mondelé évoque des contrats de performance

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, qui a visité le 21 janvier deux structures sous tutelle à Brazzaville, a évoqué les exigences et les attentes de la population, annonçant la mise en place des contrats de performance.

Le patron du nouveau département ministériel a commencé sa visite par la Direction générale de l'entretien routier où il a été accueilli par son directeur général, Francis Landry Ngueloundou, et ses collaborateurs avant de se rendre à la Direction générale du fonds routier que préside Elenga Obat Nzenguet. Dans ces deux administrations sous tutelle, Juste Désiré Mondelé a eu des séances de travail avec ses collaborateurs. D'après lui, ces rencontres de prise de contact valaient bien la peine au regard des exigences du président de la République et des attentes de la population. « Nous avons voulu avoir ce contact direct, parce que de plus en plus on sera sur le terrain. Mais, avant d'y aller, il faut aussi voir dans quelles conditions travaillent nos collaborateurs. Une occasion d'encourager mes collaborateurs au travail et de transmettre aussi les attentes du président de la République et du Premier ministre en disant que c'est bien que nous soyons dans nos bureaux mais c'est mieux que nous soyons sur le terrain », a-t-il expliqué à l'issue de la visite.

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier a saisi cette occasion pour demander à ses collaborateurs de se préparer, parce qu'ils seront de temps en temps sur le terrain. Il a également annoncé la mise en place des contrats de performance pour évaluer le travail des uns et des autres. « Donc, c'était très important pour nous d'informer les collaborateurs que nous allons vers une démarche de contrats de performance, et il serait bien qu'on respecte les horaires d'arrivée au travail, la déontologie, l'éthique, bref toutes les règles pour que le travail avance en toute harmonie et surtout qu'on soit dans les délais impartis de notre mission, mais aussi des attentes légitimes de la population », a rappelé Juste



Juste Désiré Mondelé après la visite de la Direction générale du fonds routier/Adiac

Désiré Mondelé.

En visitant en première position les directions générales de l'Entretien routier et du Fonds routier, le ministre est conscient du fait que la problématique, sinon la dégradation actuelle des routes à travers le pays, est surtout due aux aléas climatiques. Il

a aussi encouragé ses collaborateurs à ne pas avoir peur, car il n'y a pas de fatalité. « On peut faire beaucoup avec peu. Le ministre d'Etat, Jean Jacques Bouya, nous avait précisé que nous héritions d'un personnel de qualité, et c'est bien le cas puisqu'en échangeant avec les

uns et les autres, nous réalisons que chacun a la maîtrise de son domaine. Mais, maintenant, il faut que nous allions au-delà, que nous nous donnions davantage, que nous fassions plus. La quintessence de mon message était de leur dire on est là, il y a des exigences, les attentes de la population, nous ne pourrions pas toujours nous justifier sur les raisons, il faut qu'on arrive tant soit peu à soulager la population, que ce soit au niveau des zones rurales ou des zones urbaines », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

**« C'était très important pour nous d'informer les collaborateurs que nous allons vers une démarche de contrats de performance, et il serait bien qu'on respecte les horaires d'arrivée au travail, la déontologie, l'éthique, bref toutes les règles pour que le travail avance en toute harmonie et surtout qu'on soit dans les délais impartis de notre mission, mais aussi des attentes légitimes de la population »**

## TRANSPORT AÉRIEN

## Corsair confirme l'ouverture des vols Brazzaville-Paris

La compagnie aérienne française de longs courriers compte ouvrir une nouvelle ligne à destination de Brazzaville d'ici à la fin du premier semestre. Cette annonce intervient plusieurs mois après la tergiversation autour d'une éventuelle entrée de la République du Congo dans le capital de Corsair, à travers une participation estimée à 9,8 milliards F CFA (15 millions d'euros).

La compagnie française en pleine restructuration entend se recentrer sur ses principales destinations

dont l'Afrique. D'après ses dirigeants, la décision qui va être mise en place d'ici à juin fait suite à un chan-

gement de stratégie ayant pour base la rentabilité et l'optimisation de son réseau. « Corsair évalue en

permanence ses destinations en fonction de leur performance économique et des opportunités offertes par le marché », communique Corsair, sans plus de précision sur le prix des billets ou la fréquence des vols pour cette nouvelle destination.

Lors des supposées discussions avec les autorités en décembre 2023, la compagnie avait estimé le prix des billets à partir de 460 000 F CFA pour les vols Brazzaville-Paris, contre les 850 000 FCFA minimum qu'offre Air France. L'arrivée de Corsair ouvrira le marché aérien congolais à la concurrence ; les autorités

nationales voulant en finir avec le monopole de la compagnie Air France sur la liaison entre Brazzaville et Paris.

Créée en 1981, Corsair dispose d'une flotte composée uniquement d'appareils long-courrier. Pendant les périodes d'affluence, la compagnie fait souvent appel à l'espagnole Wamos Air, en lui louant un avion. Il faut ajouter que depuis quelques années, celle-ci s'intéresse de plus en plus au continent africain, notamment avec des destinations vers Bamako au Mali, Abidjan en Côte d'Ivoire, Cotonou au Bénin, Antananarivo à Madagascar et l'île Maurice.

Fiacre Kombo



Un aéronef de la compagnie en vol/DR



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

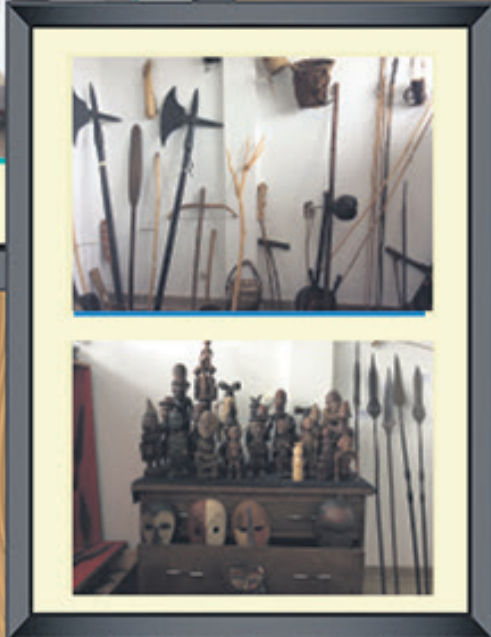
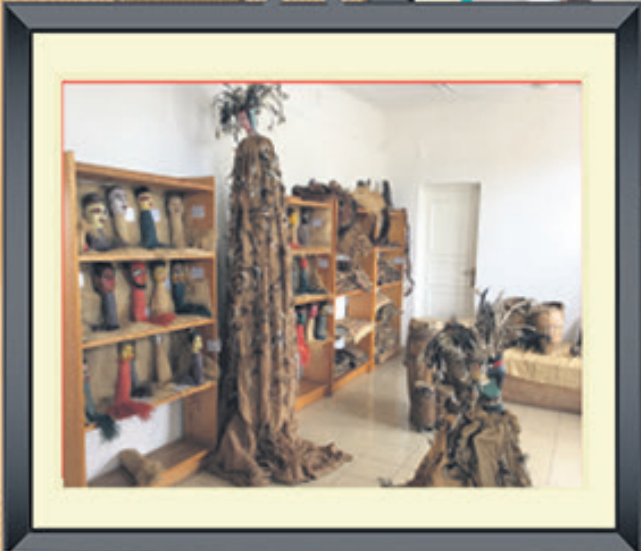
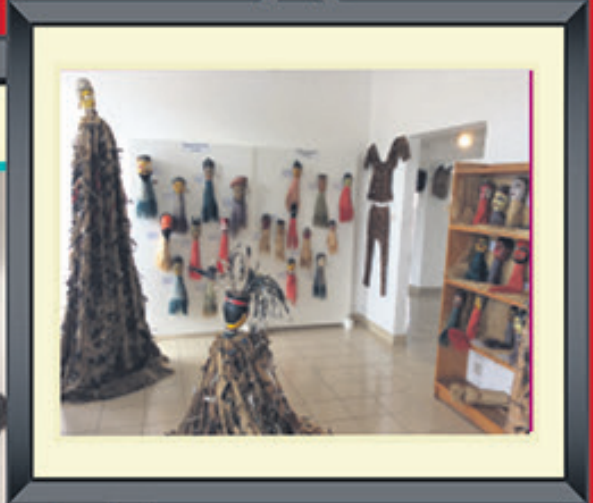
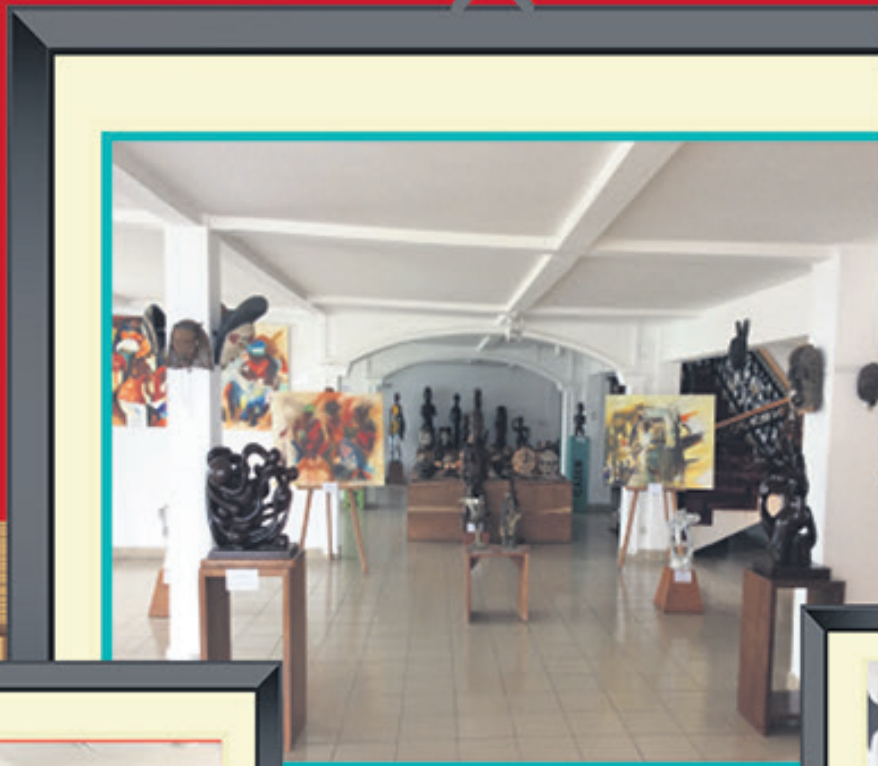
MUSIQUE

## Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.



## FILIÈRE BOIS

## Un nouveau projet pour structurer le marché intérieur

En vue de structurer et de renforcer la filière bois domestique en République du Congo, l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) a pris une nouvelle initiative dénommée « Projet appui au secteur privé marché intérieur du bois Congo ». Celle-ci a été lancée par l'inspecteur général des services de l'Economie forestière, Samuel Ossebi Mbila, le 21 janvier à Brazzaville.

Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de deux millions d'euros, soit trois milliards FCFA, sur quatre ans, le projet vise à rendre attractif et compétitif le marché intérieur du bois congolais, au travers la structuration de la chaîne de valeur du bois domestique et l'amélioration de l'utilisation de bois légal et durable.

« Les interventions de l'UE se font dans le cadre d'un partenariat entre notre institution et le Congo. Il est construit sur une promesse que nous partageons qui est la forêt, une ressource renouvelable qui doit être gérée de manière durable », a déclaré le chef de coopération de l'UE, Augustin Bondo Tshiani.

Présidant la cérémonie de lancement dudit projet, l'inspecteur général des services de l'Economie forestière a assuré que pendant toute sa durée, le gouvernement congolais ne ménagera aucun effort



Une vue de la salle lors du lancement du projet / Adiac

pour accompagner l'ATIBT et tous les acteurs impliqués dans le marché intérieur du bois à atteindre les objectifs fixés. « Cet accompagnement portera, entre autres, sur la publication des textes d'application de la loi concernant les permis d'exploitation domestique, pour assurer le développement du pays », a indi-

qué l'inspecteur général. Intervenant, la directrice Innovation et stratégie ATIBT, Caroline Duhesme, a affirmé que le marché intérieur du bois est l'avenir de la filière congolaise. Ce marché existe déjà et se développe par lui-même mais, il est crucial d'après, elle, de le guider par des pratiques durables pour qu'il puisse de-

venir un moteur de croissance économique, de création d'emplois et de préservation de forêts.

Selon le chef de projet, Alain Tiotsop, le plan de travail s'articulera autour de deux grands axes, à savoir l'amélioration des mécanismes de gestion durable de la filière bois puis, le renforcement des capacités

techniques et financières des acteurs locaux. Une attention particulière sera portée à l'inclusion des femmes dans la filière et à la création d'emplois durables, contribuant ainsi au développement socio-économique du Congo tout en préservant son patrimoine forestier.

Rappelons que le secteur forestier en République du Congo joue un rôle essentiel dans l'économie nationale, en particulier sur les petites et moyennes entreprises et les artisans dont l'approvisionnement représenterait près de 15% des volumes de grumes produits par des concessionnaires forestiers.

Cependant, une grande partie de l'exploitation et de transformation du bois se fait de manière informelle et illégale. Cela compromet la durabilité des ressources forestières, prive l'Etat de revenus et entrave la professionnalisation du secteur.

Lopelle Mboussa Gassia

## PÂTISSERIE

## Christie Mayelise Koko Debolo reçoit le prix de «Triomphe d'honneur et de mérite»

Le prix a été décerné à la jeune pâtissière congolaise par le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC), le week-end dernier, à l'Hôtel de ville de Brazzaville.

Membre de la plateforme Association des cuisiniers du Congo et en même temps de la synergie des chefs cuisiniers 242, cheffe Christie Mayelise Koko Debolo est une jeune pâtissière professionnelle et cake designer depuis maintenant cinq ans. Remplie de talents, en dépit de son jeune âge, elle est fondatrice de la pâtisserie en ligne MKD Pâtisserie, spécialisée dans les gâteaux de cérémonie. Formatrice, elle soutient des jeunes congolais qui veulent devenir des pâtissières et pâtisseries professionnels comme elle. Christie Mayelise Koko Debolo venait, d'ailleurs, d'organiser un master class qui a connu un franc succès. Au regard de ses performances à la limite incroyables, et en reconnaissance de ses talents dans le domaine de la pâtisserie, le RJCPEC lui a décerné le prix de «Triomphe d'honneur et de mérite». « J'ai été énormément touchée par ce geste qui vient récompenser tous mes efforts fournis, des nuits blanches passées, et un travail acharné pendant des années. C'est un honneur pour moi d'être récompensée et, surtout, d'être reconnue par des Congolais pour avoir marqué positivement l'année 2024. C'est une véritable fierté », a déclaré la lauréate.



Cheffe Christie Mayelise Koko Debolo brandissant son prix / DR

En outre, afin d'encourager les jeunes à l'entrepreneuriat, notamment au métier de la pâtisserie, cheffe Christie Mayelise Koko Debolo, en partenariat avec le coach aimable Mithou, a sollicité et bénéficié du sponsoring de quelques structures de la place pour l'organisation d'un master class. Elle a solli-

cité également l'apport de certains chefs de l'Association des cuisiniers et pâtisseries du Congo pour apporter leur pierre dans la lutte contre le chômage au Congo. « Comme l'emploi est difficile, en tant que jeune entrepreneure, j'ai décidé d'encourager d'autres jeunes à entreprendre. Ceci grâce à

quelques structures de la place qui ont accepté de m'accompagner en faisant connaître leurs produits, le tout dans le but de «consommer les produits congolais». Ce master class a permis d'ouvrir l'esprit à certains jeunes et créer de l'emploi pour d'autres. Je dirai que c'est toute une chaîne de complémentarité pour l'émergence, car l'émergence commence aussi par une sensibilisation, d'où le but d'organiser ce master class. La prochaine édition est prévue pour le mois de février », a expliqué cheffe Christie Mayelise Koko Debolo.

## Un exemple de femme battante

Présent à ce master class, Honor Toudissa Dia Malanda, chef cuisinier, artiste et consultant, chercheur en arts culinaires, président de l'Association congolaise des jeunes cuisiniers et membre de la plateforme synergie des cuisiniers 242 au niveau des cuisines du Congo et de la diaspora, a dit son ressenti. « Je suis venu en tant que parrain de cheffe Koko pour soutenir le travail qu'elle fait dans notre slogan que nous appelons «Consommons congolais». Koko est un exemple de femme battante, de femme leader que nous avons dans la nouvelle génération, surtout dans le do-

main qui nous concerne, celui de la cuisine et de la pâtisserie », a-t-il déclaré.

Avant de préciser que les ateliers d'apprentissage qu'ils appellent les masters class sont très importants, surtout pour des gens qui veulent se professionnaliser dans le domaine de la cuisine, particulièrement avec la pâtisserie. « En effet, ça commence par la pâtisserie et on va jusqu'à l'art de la pâtisserie, là où vous excellez encore en travaillant des gâteaux sous forme de noumours, de bougie, d'arbre. Nous avons plusieurs formes qu'on peut utiliser, ce sont des chefs-d'œuvre. A titre d'illustration, lors de mon mariage, par exemple, on a fait la photo des membres de ma famille dans le gâteau de mariage qu'on avait confectionné par surprise. Donc, je connais le travail, je connais la compétence que détient cheffe Koko. Quant à la jeunesse qui veut apprendre ce métier, notre siège du «village Liboko», qui est notre centre culinaire et artistique d'excellence, est situé à Massengo, dans le neuvième arrondissement Djiri, non loin de l'Eglise catholique », a indiqué chef Honor Toudissa Dia Malanda.

Bruno Zéphirin Okokana



**AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Cabinet d'Avocat Maître JASMINE MALEKAT, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, sis 103, Avenue Kalli FAYETTE-MPITA Wharf Pointe-Noire ;

Vente sur Saisie Immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire au Palais de Justice de Pointe-Noire en la salle ordinaire desdites audiences le **08 Février 2025 à 9 heures 00**

**FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI IL APPARTIENDRA**

Qu'en vertu de la Grosse dûment en forme exécutoire du jugement civil du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire en date du 08 Mars 2021, Rôle civil N°994, répertoire N°0069.

Et par suite d'un commandement de Maître Claude Bernard MAKELA, Huissier de Justice à Pointe-Noire, 10 Avenue Félix TCHIKAYA, 1<sup>er</sup> Etage Arrondissement 1 LUMUMBA, en date du 16 Novembre 2022, enregistré et publié au Bureau de la conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire le 05 Décembre 2022 sous le Numéro 348/MFB DGID DDIDK BCHPF PNC.

Et aux requête, poursuites et diligences de :

La Société PUMA International Congo SA, Société Anonyme au capital de 7.344.100.000 FCFA dont le siège Social est à Brazzaville, Zone Parc Zoologique, 100 Ter Avenue Maréchal Lyautey, Inscrite au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2002-B14-00008, représentée par son Directeur Général en exercice Monsieur Stéphane Nuetsha, domicilié en cette qualité au siège de la Société.

Créancier Saisissant

Ayant pour conseil Maître MALEKAT Jasmine, Avocat au barreau de Pointe-Noire, sis 103 Avenue Kalli FAYETTE MPITA WHARF Pointe-Noire, Tél. : 06 967 60 33 / 05 617 04 36 Email : malekat89@gmail.com.

En Présence ou lui dûment appelé Monsieur Claude Bertin Jocelyn MATSIMOUNA Comptable, demeurant quartier TCHIBAMBA, Rue MABIALA MANGANGA, Arrondissement 1 LUMUMBA Pointe-Noire, parcelle cadastrée Section BT (TCHIBOUNDA), Bloc 123, parcelle N°05 Pointe-Noire.

**Il sera le 08 Février 2025 à 9 heures 00** procédé en l'audience des saisies Immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice de Pointe-Noire à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

**Désignation** : L'immeuble objet de la réquisition d'immatriculation Numéro 30381 du 30 Septembre 2022 portant les références suivantes : Section BT (TCHIBOUNDA), Bloc 123, Parcelle N°05, Rue MABIALA MANGANGA, Arrondissement 1 LUMUMBA Pointe-Noire, quartier TCHIBAMBA Aviation.

**Mise à Prix** : 170.000.000 FCFA (Cent Soixante Dix Millions de Francs CFA)

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Maître MALEKAT Jasmine Avocat et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à Prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Pointe-Noire le 20 Janvier 2025 Par l'Avocat poursuivant soussigné.



Maître MALEKAT Jasmine Avocat.

S'adresser pour Renseignements :

- 1-/ A Maître MALEKAT Jasmine, Avocat poursuivant demeurant à Pointe-Noire, Avenue Kalli FAYETTE N°103, MPITA Wharf, rédacteur du cahier des charges : Tél. : 06 967 60 33 / 05 617 04 36
- 2-/ Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des charges est déposé ;
- 3-/ Maître Claude Bernard MAKELA, Huissier de Justice, 10 Avenue Félix TCHIKAYA, 1<sup>er</sup> étage Arrondissement 1 LUMUMBA Pointe-Noire.



## RÉSEAU DE RÉGULATION NUMÉRIQUE DE L'UIT

## Louis-Marc Sakala nommé au conseil d'administration

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, vient d'être nommé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) comme membre du tout nouveau Conseil d'administration de son réseau de régulation numérique (Digital Regulation Network -DRN). Cette désignation place le régulateur congolais parmi les cinq personnalités mondiales choisies pour piloter l'harmonisation des politiques numériques à l'échelle internationale.

La nomination, annoncée le 21 janvier par Cosmas Lucyson Zavazava, directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, consacre la reconnaissance internationale de l'expertise congolaise en matière de régulation numérique. Au sein de ce conseil prestigieux, Louis-Marc Sakala siègera notamment aux côtés du Dr Mohammad Al-Tamimi, gouverneur de la Commission de l'espace et de la technologie des communications d'Arabie Saoudite; de Lizania Perez, secrétaire exécutive de la Comtelca; de Ekaterine Imedadze, commissaire de la Commission nationale des communications de Géorgie; et de Petros Galides, commissaire adjoint des Communications de Chypre. «*Votre expertise démontrée et vos excellentes contributions dans le domaine de la régulation numérique font de vous un partenaire essentiel dans cette initiative*», peut-on lire dans la lettre de nomination adressée à Louis-Marc Sakala. Si l'ARPCE s'est, en effet, imposée comme un modèle de

régulation en Afrique, attirant régulièrement des délégations d'autres pays pour des missions de benchmark, son directeur général s'est distingué depuis 2020 par une approche innovante et inclusive de la régulation dans plusieurs domaines, allant notamment de la gestion du spectre, de la qualité de service et de l'inclusion numérique.

Figure respectée dans le secteur des télécommunications en Afrique, Louis-Marc Sakala a cumulé plusieurs responsabilités stratégiques. Il a présidé l'Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale et a dirigé le Réseau francophone de la régulation des télécommunications entre 2023 et 2024, démontrant ainsi son engagement pour une coopération régionale et internationale renforcée dans les secteurs des communications électroniques.

Le nouveau Conseil d'administration du DRN, qui entamera ses travaux le 13 février, aura pour mission essentielle de promouvoir des solutions



Louis-Marc Sakala / Adiac

innovantes en matière de politique numérique. L'instance visera particulièrement à harmoniser les approches

réglementaires à travers les secteurs économiques et les frontières, tout en favorisant une gouvernance numérique

inclusive. Le DRN s'inscrit dans l'ambition plus large de l'UIT de créer un écosystème numérique dynamique et accessible à tous.

Cette nomination pour un mandat de deux ans témoigne de la confiance accordée à l'expertise africaine dans le domaine du numérique. Elle souligne également l'importance croissante du continent dans les discussions internationales sur l'avenir des télécommunications et du numérique. Pour le Congo, c'est une reconnaissance du travail accompli dans le secteur des communications électroniques et une opportunité de contribuer plus activement encore à la définition des standards internationaux de régulation numérique. La présence de Louis-Marc Sakala au sein de ce Conseil permettra d'apporter une perspective précieuse sur les enjeux spécifiques des pays en développement dans la transition numérique, tout en renforçant la position du Congo sur la scène internationale des télécommunications.

Quentin Loubou

## LIBYE

## Les garde-côtes sauvent 88 migrants

Les garde-côtes libyens ont annoncé, le 21 janvier, avoir secouru 88 migrants qui tentaient de traverser la Méditerranée vers l'Europe.

Dans un communiqué publié sur Facebook, les garde-côtes ont déclaré que leur navire Wadi Kaam 300P «a réussi à secourir 88 migrants illégaux de différentes nationalités» au large des côtes libyennes, après avoir reçu des nouvelles selon lesquelles leur bateau était tombé en panne.

Les migrants ont été débarqués au port de Tripoli, toujours selon le communiqué.

«Des mesures juridiques ont été prises à leur rencontre et ils ont été remis au Département de contrôle des migrations illégales après avoir reçu les soins médicaux appropriés, en présence de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)», peut-on encore y lire.

La Libye est devenue un point de départ majeur pour les migrants, principalement en provenance de l'Afrique, qui cherchent à rejoindre l'Europe par la mer, profi-



«Des mesures juridiques ont été prises à leur rencontre et ils ont été remis au Département de contrôle des migrations illégales après avoir reçu les soins médicaux appropriés, en présence de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)»

tant de l'instabilité politique et de l'insécurité qui sévissent dans le pays depuis le renversement de Mouammar Kadhafi en 2011. Selon les chiffres de l'OIM, 21 762

migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye en 2024, tandis que 674 sont morts et 1 015 ont disparu dans le passage de la Méditerranée centrale.

Une responsable des Nations unies et le président du Parlement discutent de la voie à suivre

Stephanie Koury, représentante spéciale adjointe de l'Organisation des Nations unies pour la Libye, a rencontré, le 20 janvier, Aguila Saleh, le président de la Chambre des représentants libyenne basée à l'Est. Les deux responsables ont souligné l'importance d'un processus global menant à la tenue d'élections dans le pays.

«Nous avons souligné l'importance d'un processus global ouvrant la voie à des élections nationales et à la mise en place d'institutions unifiées, fortes et légitimes, y compris un gouvernement capable de gouverner dans tout le pays et de servir tous les Libyens», a publié Stephanie Koury sur X.

Elle a remercié Aguila Saleh pour son engagement à collaborer avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye sur une «loi de réconciliation nationale consensuelle».

La Libye n'a pas pu organiser d'élections générales en décembre 2021 comme prévu, en raison de désaccords entre les parties sur les lois électorales.

Depuis la chute du dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, le pays est politiquement divisé entre les gouvernements de l'Est et de l'Ouest, dans un contexte d'escalade de la violence et des troubles.

Xinhua



## INTERVIEW

# Vincent Nkong-Ndjock : « Le Cameroun traverse des crises profondes, c'est également le cas pour plusieurs pays d'Afrique francophone »

Ancien haut fonctionnaire du Commissariat de l'énergie atomique (CEA), ingénieur atomiste, Vincent Nkong-Ndjock (VNN), nous parle de son ouvrage, « la construction d'Etat développementaliste communautaire : le cas du Cameroun », un projet de politique de développement à partir du maillage des communautés locales.

**LDB : Vous êtes co-auteur de l'ouvrage, « la construction d'Etat développementaliste communautaire : le cas du Cameroun ». Qu'est-ce qui vous anime ?**

**VNN :** Le Cameroun traverse des crises profondes - sociales, économiques et institutionnelles, c'est également le cas pour plusieurs pays d'Afrique francophone, conséquence d'une gouvernance déconnectée des aspirations du peuple. Partout, les signes de déclin sont visibles : infrastructures vétustes, chômage massif, inégalités croissantes, corruption endémique et dépendance aux matières premières brutes.

**LDB : Face à ce tableau sombre, que proposez-vous ?**

**VNN :** Nos pays d'Afrique, aux ressources immenses et aux talents diversifiés possèdent une incroyable résilience. Là où certains voient des ruines, nous voyons des fondations pour une nouvelle ère de reconstruction. Il est temps d'agir, ensemble, pour bâtir un avenir digne de notre potentiel.

**LDB : Votre développementalisme pourra-t-il reconstruire ces nations ?**

**VNN :** Seul le développementalisme peut relancer l'Afrique subsaharienne, en prenant l'exemple du Cameroun, à l'image de son succès en Asie et Amérique latine. Ce modèle économique, a fait ses preuves dans des économies émergentes en Asie et Amérique latine.

**LDB : Sur quoi repose le concept de développementalisme communautaire ?**

**VNN :** Il repose sur une intervention stratégique de



Vincent Nkong-Ndjock (ancien Haut-fonctionnaire du CEA)

l'État, moteur du développement, pour structurer les secteurs industriels-clés. L'État ne doit pas se limiter à réguler, il doit être le moteur du développement.

**LDB : Pourriez-vous détailler ?**

**VNN :** Nous proposons une vision audacieuse et des solutions concrètes pour surmonter nos défis structurels. Ce modèle novateur repose sur l'industrialisation locale, la redistribution des richesses et une démocratie fondée sur un développement inclusif, avec la communauté comme levier central du changement. Le Cameroun, l'Afrique francophone, doit transformer ses matières premières, encourager l'entrepreneuriat et tracer sa propre voie vers la prospérité durable.

**LDB : Quels sont les piliers du développe-**

**mentalisme communautaire ?**

**VNN :** Ce modèle repose sur quatre piliers essentiels : (1) Un État stratège et partenaire du secteur privé; (2) La décentralisation avancée, avec 4 pôles régionaux autonomes - pour le cas du Cameroun - capables de développer leurs propres priorités économiques ; (3) La réforme des infrastructures, en modernisant nos routes, nos écoles et universités, nos ports et nos réseaux énergétiques pour soutenir la compétitivité ; (4) Une gouvernance exemplaire, où la transparence et la responsabilité sont des impératifs. La lutte contre la corruption et la concussion doivent être une priorité absolue.

**LDB :** Beaucoup parlent du changement ou le promettent sans le réaliser.

Comment comptez-vous inspirer la confiance ?

**VNN :** Ma conviction : une vision ancrée dans les réalités des populations, et non imposant des modèles venus d'ailleurs. Un leadership authentique qui repose sur trois piliers, à savoir (1) l'écoute pour comprendre les aspirations du peuple, (2) le pragmatisme pour des solutions adaptées aux réalités locales, et (3) le courage de prendre des décisions justes, même impopulaires.

**LDB : Concernant le Cameroun, votre champ d'expérimentation, quels sont ses besoins ?**

**VNN :** Le Cameroun a besoin d'un leadership qui honore ses engagements par des résultats tangibles, où la confiance renaît de la cohérence entre parole et action. Notre ambition est de

mobiliser toutes les énergies pour bâtir un avenir de dignité, de justice et de prospérité partagée. Mais la véritable reconstruction commence avec ses citoyens. Un peuple bien éduqué, civique, éthique et uni par une vision partagée est la clé d'un avenir prospère et stable.

**LDB : Un Cameroun nouveau, une Afrique nouvelle est-ce possible ?**

**VNN :** Le Cameroun nouveau, acteur central du changement, doit être formé pour relever les défis du 21e siècle, conscient de ses responsabilités et fier de ses racines. Une éducation de qualité et adaptée, une gouvernance intègre, et des opportunités économiques inclusives permettront de bâtir un Cameroun où justice, dignité et solidarité seront les fondements de notre réussite collective. Idem pour le reste des pays d'Afrique francophone. Le moment est venu de repenser notre pacte social pour qu'il reflète la grandeur de nos aspirations et la richesse de notre diversité

**LDB : Soyez plus concret dans votre vision**

**VNN :** De manière simpliste, notre concept se décline dans la métaphore suivante : Le sous-sol nourrit le sol qui nourrit les hommes qui construisent la prospérité du Cameroun, de l'Afrique. Notre vision pour le Cameroun comme pour le reste des pays africains repose sur une refondation globale, où chaque aspect de la société doit être réimaginé et reconstruit. Cette approche ne se limite pas à des réformes ponctuelles, mais à un projet ambitieux de transformation structurelle et identitaire, aligné avec les défis et les opportunités du XXIe siècle.

**Noël Ndong**



## INVESTITURE DE DONALD TRUMP II

# Le nouveau président américain refuse d'évoquer l'Afrique

Le 47<sup>e</sup> président des Etats-Unis, Donald Trump, a été investi le 20 janvier à Washington. Déroulant le volet international du programme de son second mandat lors de son discours, il s'est refusé de parler de l'Afrique.

Donald Trump arrive à la présidence des Etats-Unis pour la deuxième et dernière fois, la limitation des mandats présidentiels à deux ayant été gravée dans le marbre de la Constitution de ce pays. Il a assuré la communauté internationale de « lancer la plus grande opération d'expulsion de l'histoire américaine » en renvoyant plus de 10 millions de migrants en situation irrégulière dans leurs pays respectifs. Les noms de ses conseillers Afrique n'ont pas encore été dévoilés. Cependant, son premier mandat donne une idée sur les actions qu'il pourrait déployer dans le continent.

Ainsi, la politique de l'immigration américaine fermera les portes aux jeunes africains, une imposition des droits de douane pour les importations africaines, avec une forte probabilité de ne pas renouveler cette année l'Agoa (L'African growth and opportunity act) qui exonère



Le 47<sup>e</sup> président des Etats-Unis, Donald Trump/DR

de taxes douanières un certain nombre de produits en provenance de trente-deux pays d'Afrique sub-saharienne.

« Le continent africain a très peu de présence dans son [Donald Trump] esprit », a déclaré l'ancien

ambassadeur américain, Jeff Hawkins. Hostile aux organismes multilatéraux (Nations unies et l'Union africaine), l'administration de Donald Trump II va plutôt favoriser la conclusion d'accords bilatéraux avec des

pays comme l'Afrique du Sud, le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Egypte, le Maroc, entre autres, afin de réduire l'influence croissante des rivaux chinois et russes sur le continent.

Dans le domaine des alliances militaires, le come-back de Trump à la Maison Blanche risque de ne pas faire bouger les lignes dans le bon sens du terme, et l'Afrique ne devrait pas en attendre grand-chose. « Concernant la sécurité, il risque d'être moins radical sans toutefois porter un grand intérêt pour l'Afrique », a poursuivi Jeff Hawkins. Surtout qu'il a annoncé la couleur avec ses déclarations pour le moins inquiétantes pour les pays africains, avec notamment les réductions significatives dans le budget alloué aux aides au développement, la diminution annoncée de sa présence militaire. Le retrait des Etats-Unis des accords climatiques qui pourrait avoir pour conséquences la multiplication des risques climatiques, comme la sécheresse, la désertification, les inondations et la montée du niveau de la mer.

**Noël Ndong**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)





# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA



## OPÉRATIONNALISATION DES ZES

# Un symposium ouvert à Douala

La ville capitale économique du Cameroun abrite, du 21 au 23 janvier, un symposium portant sur l'harmonisation des cadres d'élaboration et d'opérationnalisation des Zones économiques spéciales (ZES) pour les nouvelles générations en Afrique.

La rencontre de haut niveau connaît la participation active des experts et représentants de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement ainsi que ceux de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel et du Programme de développement des Nations unies.

Spécifiant le bien fondé de la réunion, le responsable de la CEA a insisté sur le fait que les experts issus des différents pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ainsi que ceux des communautés économiques régionales échangeront de front avec les financiers, les partenaires au développement et les animateurs du secteur privé pour mettre sur pied une politique efficace capable d'accélérer l'opérationnalisation des ZES en Afrique centrale, car elle constitue un instrument clé d'industrialisation inclusive, durable et de diversification économique.



« Découlant d'importantes étapes antérieures telles que la première session conjointe du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts organisée en 2022 aux Seychelles, le webinaire sous régional sur les enjeux et les opportunités des ZES

pour des nouvelles générations nous permet d'aller vers la diversification économique et l'industrialisation de l'Afrique centrale », a ajouté le responsable de la CEA. Il a indiqué que ce symposium a pour vocation ultime de structurer un engagement commun bien

compris. C'est pourquoi, la CEA renseigne qu'il est attendu la co-création d'un groupe de travail inter-agence et d'une plateforme de coopération régionale pour accélérer l'opérationnalisation des stratégies d'industrialisation et la mise en œuvre des approches chaînes de valeur

à fort potentiel. Ce symposium devrait permettre le lancement des travaux d'élaboration d'un programme conjoint visant à accompagner les États de la sous-région dans le développement et la mise en œuvre des ZES de nouvelle génération. Elles contribueraient à l'industrialisation inclusive et durable et à d'autres objectifs de développement économique plus larges.

« L'Afrique centrale s'est engagée à atténuer sa vulnérabilité face aux chocs exogènes dont l'inflation, le surendettement et le déséquilibre budgétaire. Ainsi, pour y remédier, les États et les communautés économiques régionales doivent définir des stratégies sous régionales et nationales », a-t-il souligné. Il a conclu que ces stratégies ancrées dans les plans d'industrialisation devraient garantir la mise en œuvre réussie de la zone de libre échange continentale africaine, conformément aux engagements pris lors du sommet extraordinaire de l'UA, à Niamey (Niger), en novembre 2022.

Rock Ngassakys

**« L'Afrique centrale s'est engagée à atténuer sa vulnérabilité face aux chocs exogènes dont l'inflation, le surendettement et le déséquilibre budgétaire. Ainsi, pour y remédier, les États et les communautés économiques régionales doivent définir des stratégies sous régionales et nationales »**

## MADAGASCAR/UE

## Signature d'un accord de coopération pour le développement durable

Madagascar a signé, le 20 janvier, un accord de coopération avec l'Union européenne (UE), dans le cadre de la Stratégie commune européenne, un partenariat qui s'étendra jusqu'en 2027 et prévoit un financement de 1,03 milliard de dollars.

Selon un communiqué conjoint, la stratégie a pour objectif de développer des infrastructures durables et de renforcer les liens dans des secteurs clés tels que le numérique, l'énergie, les transports, ainsi que la santé, l'éducation et la recherche. Elle vise à soutenir Madagascar dans ses efforts pour lutter contre la pauvreté, promouvoir un développement économique durable, défendre la démocratie, protéger les

droits humains et préserver l'environnement.

Selon le communiqué, cette initiative repose sur trois axes principaux, alignés avec les priorités de la Politique générale de l'État malgache.

Le premier axe, le Pacte vert, cherche à préserver les ressources naturelles et à développer une agriculture durable.

Le deuxième axe concerne les énergies renouvelables et durables, avec pour objectif

d'assurer un accès équitable à l'électricité pour tous.

Enfin, le troisième axe se concentre sur l'investissement dans la jeunesse, en mettant en valeur les jeunes talents créatifs et responsables, éléments essentiels au développement du pays.

La mise en œuvre de cet accord reposera sur l'engagement du secteur privé, des organisations internationales et des partenaires de coopération.

## GUINÉE-BISSAU

## L'importation et l'utilisation des sacs en plastique interdites

L'importation et l'utilisation des sacs en plastique sont interdites en Guinée-Bissau, a déclaré, le 19 janvier, le ministre de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'Action climatique, Viriato Soares Cassama.

« L'utilisation des sacs en plastique constitue une menace pour le sol, la santé et le changement climatique à travers la pollution de l'environnement capable d'affecter les écosystèmes terrestres et marins », a indiqué le ministre, rappelant que la même mesure d'interdiction avait été prise en 2013 mais « n'a jamais été respectée ».

En Guinée-Bissau, ce sont surtout les petites entreprises spécialisées dans l'hydraulique et les vendeurs de sachets d'eau qui sont à la base de la prolifération des emballages en plastique.

Xinhua



## HAUT-KATANGA

## Justicia ASBL appelle à des mesures d'encadrement du couvre-feu

La mise en place du couvre-feu, qui est entré en vigueur le 20 janvier sur toute l'étendue de la province du Haut-Katanga, devrait être soutenue par des mesures d'encadrement afin d'assurer son efficacité et d'éviter les dérapages.

Justicia ASBL salue la mesure prise par le gouvernement provincial du Haut-Katanga décrétant le couvre-feu sur toute l'étendue de cette province, à dater du 20 janvier. Cette décision, a-t-elle indiqué dans un communiqué signé le même jour par son président, Me Timothée Mbuya, est contenue dans la lettre n°10/00032/CAB/GP/Haut-Katanga/2024 du 15 janvier, adressée au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.

L'organisation explique que cette mesure est prise en réaction à la recrudescence de l'insé-

rité dans la province, avec la résurgence d'une autre forme barbare d'attaque des paisibles citoyens. «Elle constitue, par le fait d'être suivie d'un bouclage, une bonne réponse pour traquer les malfaiteurs qui semblent déterminés à défier l'autorité provinciale», a-t-elle indiqué.

Cependant, a insisté le président de Justicia ASBL, sans aucune mesure d'encadrement et de suivi, le couvre-feu et le bouclage ne résoudraient

pas la situation sécuritaire déjà trop précaire. Pour lui, plusieurs mesures de suivi et d'encadrement devraient être prises. Il s'agit notamment de lever l'équivoque sur l'heure du début de cette opération. A l'en croire, dans son meeting tenu à la Poste en date du 18 janvier, le gouverneur de province avait parlé de 23 heures alors que dans sa lettre adressée au vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, il parle de 24 heures. Pour Justicia ASBL, l'au-

torité provinciale devrait également préciser la date de la fin du couvre-feu, qui ne doit pas s'éterniser, mais également elle devrait mettre en place une commission de suivi et de contrôle chargée de recevoir les plaintes de la population pour dérapages des éléments commis à cette opération. D'autres mesures recommandées par l'organisation sont notamment la disponibilité d'un numéro vert ainsi que la mise en place d'une équipe mo-

bile de surveillance des patrouilleurs. Elle, qui dit également espérer que ce couvre-feu ne soit pas en prélude d'un état de siège qui mettrait en jachère les droits fondamentaux des citoyens en cette période où il est annoncé des activités pour la révision ou le changement de la Constitution, appelle aussi l'autorité à ne pas monnayer les autorisations de déplacement aux heures tardives pour les travailleurs de nuit et autres catégories. Dans son communiqué, Justicia ASBL annonce également sa volonté de faire un monitoring du couvre-feu afin d'en proposer des réajustements.

Lucien Dianzenza

**«Elle constitue, par le fait d'être suivie d'un bouclage, une bonne réponse pour traquer les malfaiteurs qui semblent déterminés à défier l'autorité provinciale»**

## MPOX

## 888 cas suspects rapportés

Un communiqué du ministère de la Santé rapporte que pour la semaine épidémiologique 3, un total de 888 cas suspects a été signalé, sans décès enregistré, et un taux de complétude de 76%. En revanche, la semaine 2 a enregistré 3071 cas suspects avec 26 décès, ce qui donne une létalité de 0,85% et un taux de complétude de 92,3%.

Comparativement, la semaine 1 a noté 2318 cas suspects et 20 décès (létalité de 0,84%). Il est important de souligner que huit districts de santé ont rapporté 88,5% de cas suspects et 96% de décès, notamment dans les provinces du Sud-Kivu, Sud-Ubangi, Tshuapa, Tshopo, Sankuru, Nord Kivu, Bas Uele et Kinshasa. Les provinces de Tshopo, Tshuapa, et Sud-Kivu représentent à elles seules 76% de décès.

S'agissant du taux de positivité des tests, il s'élève à 52,9%, avec 657 cas confirmés sur 1 240 échantillons analysés, par rapport à 54,4% lors de la semaine 1.

Depuis le début de l'année, le cumul des cas suspects



Des cas suspects de Mpox recensés en RDC/DR

s'élève à 69158, avec 15 074 cas confirmés et 1392 décès. La létalité des cas suspects pour la semaine 2 de 2025 est de 2,01%, légèrement en baisse par rapport à 2,07% observée la semaine 1.

Concernant la vaccina-

tion, le second passage a été clôturé dans toutes les provinces. Les préparatifs pour la vaccination dans la prison de Bukavu sont en cours, bien que la vaccination des contacts reste timide.

La vaccination des jeunes

de moins de 18 ans est en attente de l'autorisation d'utilisation temporaire du MVABN par l'Autorité congolaise de réglementation pharmaceutique, avec des préparatifs pour la formation des prestataires concernant le LC16.

Au total, 13 506 personnes ont été vaccinées contre le Mpox à Kinshasa, dont 13 116 ont reçu une première dose et 390 une seconde. Notons que les contacts sont les plus vaccinés dans cette campagne.

Les données de la semaine épidémiologique 2 mettent en évidence des défis persistants dans la gestion de la santé publique. Le suivi des cas suspects et l'efficacité des campagnes de vaccination restent cruciaux pour contrôler la propagation des maladies et protéger la population. Les autorités sanitaires continuent de travailler pour améliorer la situation à travers des efforts soutenus et une vigilance accrue.

Blandine Lusimana



APPEL À PROJETS DE CRÉATION ARTISTIQUE 2025

# Les artistes appelés à la revitalisation du Cfrad

L'appel est destiné aux artistes individuels, collectifs, compagnies ou ensembles professionnels pratiquant du spectacle vivant, basés en République du Congo.

Le projet « Cfrad-ICC », qui se déroule de 2023 à 2025, a pour objectif de transformer le Cfrad en un lieu de mémoire et de création contemporaine, tout en redynamisant la scène artistique locale. Ce programme vise à soutenir la création artistique contemporaine congolaise dans les domaines du théâtre, de la danse et des arts de la performance.

A cet effet, les artistes congolais sont invités à présenter leur projet, celui-ci doit aboutir à une création originale, jamais diffusée. Le projet doit être en mesure de démontrer un potentiel de diffusion durable avec des perspectives de répétition et de diffusion après la présentation publique. Les artistes ou équipes artistiques ont la possibilité d'intégrer des artistes interprètes ou des auteurs émergents mais qui devront être appuyés de personne(s) ayant une expérience professionnelle confirmée, avec un rayonnement national, et être en mesure de mener à bien une création originale. Les projets doivent être autonomes et clairement définis. Les candidats peuvent faire porter leur

demande par une structure tierce (production déléguée) ou une structure mutualisée (par exemple au sein d'un collectif).

Le comité de sélection sera particulièrement attentif à la compréhension et à la traduction artistique du projet « Cfrad-ICC, un lieu de mémoire et de vie culturelle en pleine renaissance ».

Les documents à fournir : une présentation détaillée du projet artistique, expliquant la thématique, la démarche, les objectifs de la création. Les étapes de création (écriture, mise en scène, regard extérieur, son/lumière, etc.) devront être détaillées dans un chronogramme et budgétisées ; un CV ou une biographie de l'artiste ou de la compagnie ; présentation de l'équipe artistique (metteur en scène, chorégraphe, auteurs, etc.) ; une évaluation financière du projet (en fonction de l'enveloppe disponible, il pourra être demandé d'ajuster le budget) ; les partenariats de production et un co-financement prévisionnel (si applicable) ; un dossier visuel ou vidéo (recommandé), présentant des extraits de créations précédentes ou des



maquettes de la future création. Les dossiers doivent être envoyés à partir du 20 janvier au 23 février en ligne via France Transfert : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/>. Le destinataire du transfert (courriel ou lien) sera : [scac.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:scac.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr).

Le nom du courriel ou du transfert sera « Appel à projet Cfrad 2025 -Nom de l'entité/projet ».

Les projets sélectionnés démarqueront en avril et les créations seront présentées lors de la réouverture du Cfrad à partir de

janvier 2026. Une aide financière sera attribuée à chaque projet qui sera retenu, la somme allouée sera comprise entre 5 000 et 20 000 dollars. L'utilisation de ce budget doit être détaillée dans le dossier de candidature.

Les projets seront évalués par un comité artistique et technique composé de membres de l'ambassade de France au Congo, du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, de représentants des structures partenaires (comme le théâtre du Nord et le Théâtre de Macouria), et d'entrepreneurs culturels congolais. Le comité examinera la pertinence et l'originalité des propositions, ainsi que leur viabilité artistique et technique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe du programme Cfrad à l'adresse suivante : [scac.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:scac.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr). Un webinaire de présentation de l'appel sera proposé le 28 janvier à 15h30 via le lien suivant : <https://meet.google.com/xup-srat-vds> et en présentiel à l'IFC de Brazzaville (salle Gide).

**Rosalie Tsiankolela Bindika**



EN VENTE

**ÉMILE GANKAMA**

*À la vie bel hommage*

Les Lettres Plurielles

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo**

*Discours et activités menées (2022-2023)*

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

**La Cité d'attache du vieux port**

Roman

JAMA L'Harmattan

Armand Claude ABANDA

**Fils de Prêlat**

Roman

EDITIONS CE

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire chez les Ambosí**

Collection jongue et littérature africaine

Préface de Pr Théophile OBENGA

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations internationales de l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

**Sarah, ma belle-cousine**

Henri Djombo

YCWISH

**L'improbable destin de Lundala**

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

**La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives**

Guy MENGA

**La marmite le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

EDITIONS





# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

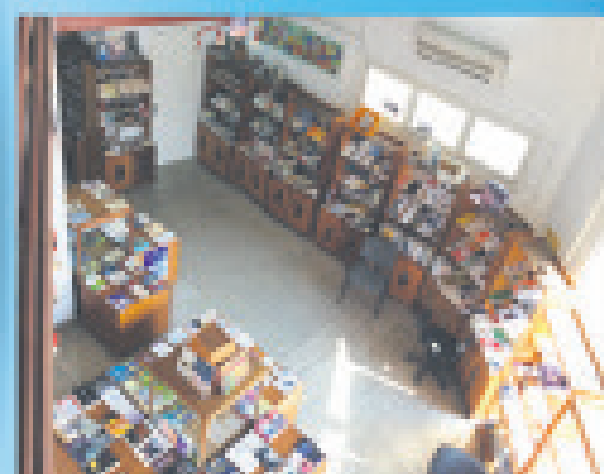
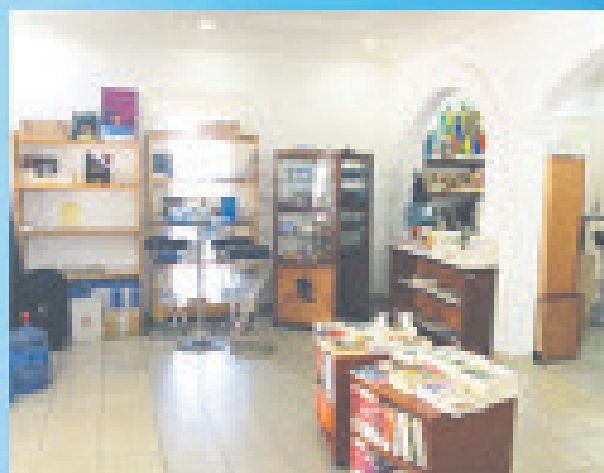
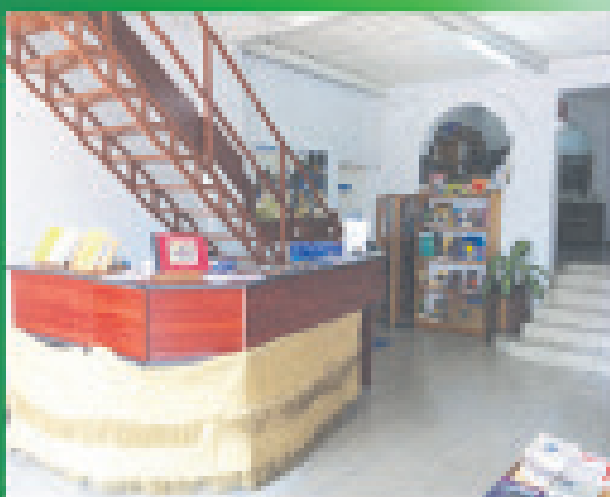
## Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,

Philosophie, etc.



## Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

### Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





## AGENDA 2025

# La CAHB dévoile son calendrier d'activités

La Confédération africaine de handball (CAHB) a publié récemment son programme d'activités de l'année 2025, après le message des vœux de Nouvel An du son président, Aremou Mansourou, à toute la famille du handball du continent.

Après une année 2024 aboutie selon le président de la CAHB, le calendrier de la saison 2025 a été dévoilé. Plusieurs rendez-vous sportifs y sont attendus par les amoureux de la petite balle. Il s'agit, entre autres, de la 32e Super coupe messieurs et dames prévue du 12 au 13 mai en Egypte et la 41e édition du Championnat d'Afrique des clubs, toujours en terre égyptienne, du 14 au 23 mai.

Quatre mois plus tard, en septembre, l'Algérie abritera conjointement la 32e édition du Championnat d'Afrique des nations juniors féminins, du 6 au 13 Septembre, suivie de la 21e édition du Championnat d'Afrique des nations cadets féminins, du 14 au 21 septembre.

Le dernier événement et le plus attendu de l'année est la 46e édition du Championnat d'Afrique des clubs cham-

pions messieurs et dames qui aura lieu du 16 au 25 octobre, au Maroc; avant la tenue du congrès ordinaire électif prévu entre octobre et novembre.

Soulignons qu'à la veille de cette année, le président de la CAHB, dans son message de fin d'année, a adressé ses vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de succès à ses collaborateurs et partenaires de cette confédération. « *L'année écoulée a été marquée par des défis sans précédent, mais également par des réussites remarquables grâce à votre dévouement, votre travail acharné et votre passion pour notre sport. Ensemble,*



**« En cette nouvelle année, nous devons rester unis et continuer à œuvrer ensemble pour atteindre de nouveaux sommets. Soyons audacieux dans nos ambitions et fermes dans notre détermination à faire du handball africain un modèle de réussite et de solidarité »,**

*nous avons surmonté les obstacles et continué de promouvoir et de développer le handball en Afrique, en renforçant nos liens et en élargissant notre influence »,* a indiqué Aremou Massourou. Il a, cependant, exprimé sa gratitude à tous, notamment les talentueux athlètes, les dévoués entraîneurs, le personnel administratif ainsi que les partenaires et sponsors, dont le soutien indéfectible est essentiel au succès du handball africain. « *En cette nouvelle année, nous devons rester unis et continuer à œuvrer ensemble pour atteindre de nouveaux sommets. Soyons audacieux dans nos ambitions et fermes dans notre détermination à faire du handball africain un modèle de réussite et de solidarité »,* a-t-il ajouté avant de souhaiter bonne année 2025 à tous.

**Charlem Léa Itoua**

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ngadoua Mouyoki Emmanuel Roland. Je désire être désormais appelée Baganina Mouyoki Mieté Emmanuel Roland.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

## NÉCROLOGIE



Mrs Louis Koumou Mbengue, l'inspecteur Alain Roger Mbengue et Mme Rosalie Bombété ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu le 12 janvier à Brazzaville de Raphaël Mbengue, patriarche de la lignée Mbengue Akondzo. La veillée mortuaire est située au n° 146 de la rue Boundji à Talangai (Rfce : arrêt Akouabossi au bord du viaduc). Le programme des obsèques sera fixé ultérieurement



Le directeur de l'Administration des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de Marcel Koumba-Diali, attaché à la Présidence de la République, le vendredi 10 janvier 2025 au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient à Mfilou-Ngamaba, derrière les soeurs catholiques du Mbouala après le lycée de Mfilou.

Le directeur de l'Administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



Géraud Nani, les enfants NANI, les familles Mbougou, Yombo, Loulendo et Hendo, ont la profonde douleur d'annoncer le décès tragique de leur père, frère, oncle et grand père Nani Victor, agent retraité des Douanes, décès survenu le mardi 14 janvier 2025 à Pointe-Noire des suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire est située au quartier MPaka Km8.

La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 25 janvier 2025.

Puisse son âme reposer en paix !!!  
Contacts : Tel: +242 06 923 09 63 / 05 062 30 81



## ARTISANAT MINIER

## Des femmes « casseuses de pierres » reçoivent des équipements modernes

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a remis, le 20 janvier, à Brazzaville, grâce au financement de l'Union européenne, des équipements et du matériel à 400 artisans miniers dont 200 casseuses de pierres du site de Kombé, dans le 8e arrondissement, Madibou.

Constitués des tricycles motorisés 4x4, pelles avec manches, brouettes robustes, gants de sécurité en cuir, casques de protection, râtaux avec manches, parasols, bottes, lunettes de sécurité, massues avec manches, pioches avec manches, les équipements d'un montant de 56 000 dollars, soit plus de 35 millions FCFA, ont été remis aux bénéficiaires au ministère de l'Industrie minière et de la Géologie. La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a rappelé que la remise de ce lot de 1805 équipements de travail aux ingénieurs artisans du Congo marque une étape importante dans l'engagement collectif des parties prenantes en faveur de la formalisation des acteurs opérant dans l'industrie minière, en l'occurrence les femmes. « Nous sommes ici réunis pour célébrer l'espoir et les opportunités nombreuses qui s'offrent pour l'essor économique et l'épanouissement de plus de 400 opérateurs économiques dont 200 femmes qui travaillent dans l'industrie de la pierre (communément dénommée casseuses de pierres), ainsi que 200 artisans miniers travaillant dans le secteur des minéraux nobles en République du Congo », a-t-elle indiqué. Elle a formulé le souhait ardent que les outils mis à disposition

puissent servir de levier véritable pour améliorer les conditions de travail des actrices et des acteurs dans ce secteur ; permettant de les propulser ainsi vers une modernisation progressive de leur industrie. « Nous espérons également que ce matériel et la présente cérémonie d'échange avec ces opérateurs économiques contribueront à mettre en exergue l'énorme potentiel économique de la chaîne de valeur des minerais souvent appelés de faible valeur », a souhaité Adama-Dian Barry.

En effet, une étude que le ministère des Mines a récemment réalisée, en collaboration avec le Pnud, renseigne que sur un échantillon de 150 casseurs de pierres, les femmes représentent une moyenne de 21%. Un geste positivement apprécié par les bénéficiaires qui estiment que cela va renforcer leur espoir et leur détermination à aller de l'avant et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à contribuer activement au développement. « Aujourd'hui, nous avons l'honneur de recevoir des équipements modernes et adaptés. Ces outils sont la bienvenue dans notre secteur d'activité. Ils permettront de réduire considérablement la pénibilité du travail au quotidien, d'augmenter notre efficacité et nos rende-



Les officiels posant avec les bénéficiaires/Adiac

ments journaliers. De tout notre cœur de mère et de femmes exerçant dans le métier de casseuses de pierres, nous vous remercions pour avoir pensé à améliorer nos conditions de travail », a déclaré la secrétaire générale de l'Association des femmes casseuses de pierres de Kombé, Danielle Mfoumou.

#### Surmonter les obstacles d'ordre logistique

Le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'Industrie minière et de la Géologie, Michel Kouka-Mapengo, de son côté, a rappelé que la dotation des artisans en équipements techniques rapproche davantage le gouvernement de son objectif d'accompagner les acteurs impliqués dans les différents maillons de la chaîne de valeurs des miné-

raux de développement. Le but étant de permettre une autonomisation économique afin de contribuer à un développement inclusif et durable des acteurs évoluant dans l'exploitation minière artisanale. « C'est le moment de rendre un hommage mérité aux femmes qui, malgré la modicité des instruments de travail, rivalisent avec les hommes. Ces faits justifient le degré élevé d'implication de la femme congolaise dans la chaîne de valeurs des minéraux de développement et la nécessité de la protection de leurs droits économiques et sociaux figure au premier plan des efforts menés par les pouvoirs publics pour mettre en exergue l'égalité entre les sexes », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, indiqué que la remise de ce matériel est une action complémentaire aux ini-

tatives menées dans le cadre du partenariat UE-ACP et Pnud, visant à surmonter les obstacles d'ordre logistique auxquels les artisans miniers se heurtent à réduire la pénibilité de leurs activités. « Toute une vie se développe au site de Kombé. En effet, sous un soleil ardent, parfois sous une pluie battante, sans abri, sans équipements de protection individuelle, avec le bruit des marteaux qui se mêle au vacarme des camions chargeant le sable et le grès des hommes et des femmes qui travaillent. Au fil des années, à force de taper le fer sur la roche, les femmes ont déployé leurs forces au point de produire parfois le même cubage de gravier que certains hommes », a conclu Michel Kouka-Mapengo, au nom du ministre d'Etat, Pierre Oba.

Parfait Wilfried Douniama

## FESPACO 2025

## Le projet « Rap de la forêt » sélectionné aux ateliers Yennenga coproduction

En marge de la 29e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), il est prévu les ateliers Yennenga coproduction auxquels participera le binôme Ralff Therance et Arnel Mboumba avec le projet cinématographique « Rap de la forêt ».

Ralff Therance, réalisateur, et Arnel Mboumba, productrice et responsable de la Forge, travaillent ensemble depuis plusieurs mois afin de faire avancer l'écriture du scénario du projet cinématographique « Rap de la forêt », mobiliser et rassembler les fonds de tournage ainsi que finaliser sa réalisation. Dans ce contexte, ils ont bénéficié l'année dernière de coaching et de récompense dans le cadre du programme d'incubation cinématographique basé au Cameroun, Alaka film lab.

A l'annonce de cette nouvelle par le Fespaco, le duo Ralff Therance et Arnel Mboumba se sent fier et reconnaissant de prendre part une fois de plus à ce rendez-vous en tant que binôme réalisateur-producteur afin de faire aboutir leur projet. « Ils ont été sélectionnés pour l'atelier Yennenga co-production lors de la 29e édition, qui se déroulera du 22 février au 1er mars 2025 à Ouagadougou, au Bur-



Ralff Therance lors d'un séjour au sein de la communauté autochtone DR

kina Faso. Et c'est avec honneur qu'ils représentent notre cher Congo-Brazzaville », peut-on lire sur la page Facebook de la Forge production que dirige Arnel Mboumba. Long métrage en cours de production, « Rap de la forêt » est une œuvre qui vise à briser les stéréotypes et à offrir une perspective authentique sur la vie

des peuples autochtones, notamment à travers le prisme de la musique et de la culture. Un univers peu commun au grand public mais qui mérite toute l'attention et l'admiration. Le projet est encore en cours de développement et sa date de sortie pourra être connue cette année voire en 2026.

Le Yennenga coproduction, une opportunité pour les cinéastes

Le Yennenga coproduction qui sera à sa deuxième édition cette année vise à encourager et à soutenir les coproductions cinématographiques africaines francophones, à promouvoir leur diffusion internationale et à favoriser le développement des talents cinématographiques de l'Afrique. Les ateliers débiteront lors du lancement du Fespaco

qui se tient cette année sur le thème « Cinémas d'Afrique et identités culturelles ».

Cette rencontre importante, qui se tient avec une vingtaine de producteurs et représentants de fonds d'Afrique et du monde, offrira l'opportunité aux quatorze porteurs de projets de films de fiction long métrage de les présenter, de trouver des partenaires et de nouer des liens commerciaux pour leurs films. Ce marché offre également aux partenaires financiers l'occasion de découvrir les derniers produits et les tendances à venir. Quant aux participants, c'est l'opportunité d'interagir avec des producteurs, des distributeurs et des agents de vente internationaux. Une opportunité professionnelle qu'entendent capitaliser Ralff Therance et Arnel Mboumba durant leur séjour, non seulement pour le projet en cours « Rap de la forêt », mais également pour d'autres projets futurs.

Merveille Jessica Atipo